

spécial 21 septembre NATIONALE DE LA JOURNEE

LA CLEF

périodique trimestriel

n° 7 **SEPTER** 1985



LA PRÉSIDENTE

OHE, OHE BONNES GENS

Sonnons fortement de la trompe. Clamons: Rassemblement. Le jour approche... Préparons nous: affichons partout notre «Arc en Ciel» Oui, le temps est venu, il arrive, il est là:

Le 4 Septembre : CONFERENCE DE PRESSE. Nous voulons que dans ses journaux, dans ses hebdomadaires, dans ses mensuels, la presse face écho à cette journée. Soyons donc attentifs : quel hebdomadaire a entendu notre appel ? quel journal a transmis notre message ?

Le 21 Septembre : allons nombreux vers HELE-CINE, ou bien déléguons quelqu'un de notre famille et demandons les résumés des différentes interventions...

Le 18 Septembre: TEMPS d'ANTENNE à l'occasion du 38° tirage de la Loterie Nationale. Nous voulons dire qui nous sommes et pourquoi nous avons organisé une telle journée... Allumons notre TV ce soir là: soyons tous à l'écoute...

Participons et soyons créatifs...

Cette journée est importante et nous concerne... Je vous y donne rendez-vous au 21 SEPTEMBRE à HELECINE

Colette vander Straeten

Non loin du domaine provincial, l'ancienne école des garçons d'Opheylissem abrite le musée communal, Armand Pellegrin. C'est à l'initiative de l'ancien instituteur en chef, Armand Pellegrin, que l'on doit ce musée fondé à l'occasion du centième anniversaire de l'indépendance de la Belgique au départ d'une leçon d'histoire. Il a réellement pris son essor en 1935 et se rapporte surtout au folklore et à l'histoire. Ses collections sont composées principalement de lampes d'éclairage, d'armes, de poteries, d'anciennes cuisines, de documents concernant les guerres de 1914 - 1918 et 1940 - 1945, la mode ancienne, etc...

LINSMEAU ET SON CHÂTEAU

Appartenait au XII° siècle à un certain Henri et sa femme Julienne de Bierbais. Le village a beaucoup souffert des guerres de Louis XIV. Le château, bâti en partie au XIV siècle, présente encore des tours crénelées.

L'église date de 1744. En 1299, le chevalier Jean de Racour fit un vœu à la Vierge. Une colombe indique croit-on, l'endroit où bâtir une chapelle. Celle-ci s'élève au milieu de la place dite «du Tombois».

Compte tenu de cet important patrimoine et des nombreuses possibilités de détente qu'offre la commune, une journée est bien nécessaire pour en faire le tour, d'autant que maintenant, un syndicat d'initiative vient de s'y créer qui permettra à tout visiteur d'obtenir l'information nécessaire. Parmi les groupements et sociétés les plus importants, il faut citer:

- le centre culturel de Neerheylissem et sa compagnie théâtrale de grande réputation dans tout le Brabant Wallon, qui a mis sur pied cette année toute une série de manifestations aux alentours du 15 août sur les thèmes de la «Commémoration de la Belgique et des camps», et de l'«Année de la jeunesse et de la musique». (Renseignements: Simone Detiège: 019/65.51.30; Robert Vanorlé: 019/65.52.86).
- la maison des jeunes et de la culture d'Opheylissem qui met sur pied de nombreuses activités et collabore à de nombreuses manifestations organisées par le domaine Provincial.
- La maison des jeunes «Al Gayole» sur le Brouc à Neerheylissem qui organise de nombreuses soirées musicales.
- Le syndicat d'initiative vient d'ouvrir un bureau d'information touristique à l'entrée du Parc du Domaine Provincial. On peut y trouver toujours la documentation possible sur le Brabant Wallon les samedi et dimanche après-midi de 14h à 19h. Tout renseignement peut également être demandé au secrétariat du centre provincial de 9 à 16 heures au 019/65.54.91.

Michel Gilis Paru dans la «Dernière Heure» du 23-7-85

Notre service «AIDES TECHNIQUES» vous propose toute une gamme d'aides divers pour handicapés, malades et personnes du 3ème âge, tels que : fauteuils roulants - cadres de marche - cannes, etc..., en exécution standard ou sulvant mesures.

S.A. «CEBELOR»
Orthopédie & Prothèses
rue Prince Baudouin, 108
1080 BRUXELLES
(Ganshoren)
Tél. 02/426.99.66.

Centres à : Antwerpen - Bruxelles -

Jumet - Fayt-Lez-Manage

Liège & Oostende



Documentation: sur simple demande.

10h00 - 10h30 :

Accueil

10h30:

Exposé du Prof. Laterre «Présentation et description

de la maladie»

11h00:

Exposé du Dr. Gonsette «Traitements existants, conséquences et la

revalidation»

11h30 - 12h30:

Questions de la saile

(non personnel)

12h30,- 14h00:

Repas

14h00:

Présentation du carrefour par

le Dr. Vansnick

14h30:

Madame C. Serck

«Diététiques et sclérose en

plaques. Qu'en est-il ?»

15h00:

Dr. B. Maréchal

«Acupuncture au lazer»

15h20:

Dr. W. Staessens

«Thérapie ortho moléculaire»

15h40

Dr. Lacaze

«Plantes africaines de Tubery

Expériences Actuelles»

16h-16h30:

Questions de la salle.

16h30 - 17h00 :

Goûter

17h00:

Spectacle et détente

Participation de chanteurs...

Francoise Leclercq

suivie par JOFROI

Nous vous attendons fort nombreux à cette première grande «Journée» ! Parlez en autour de vous !

> entenna um harbuctish en hammon et ofizet restrant in harbuctish en hammon et ofizet restrant lo esqual trade attishum ent infattivatio

Southern and Mileon A. Herricals in water ... Libe in

a common agricultural distribution accommon a

consommez pas la partie supérieure des flacons de lait pasteurisés car c'est à ce niveau que se trouve la majorité des graisses.

Dans le lait homogénéisé au contraire, la crème reste mélangée et ne flotte pas à la partie supérieure du flacon.

Evitez les laits en poudre ou les laits écrémés auxquels on ajoute des graisses végétales.

Crèmes

Les crèmes doivent être exclues de votre régime. A la place essayez de prendre des yogourts naturels que vous pouvez mélanger avec du fromage de lait caillé pour l'épaissir. Evitez également les crèmes glacées.

Fromages

Les fromages blancs préparés à partir de lait écrémé conviennent parfaitement soit naturels, soit aromatisés. Le fromage à partir de lait caillé contient peu de graisses et constitue une bonne alternative. Les fromages gras ou travaillés, et les fromages durs, doivent être évités.

Yogourts

Ils conviennent parfaitement pour autant qu'ils soient maigres.

Oeufs

Les œufs peuvent être consommés à volonté.

Céréales

En règle générale, les céréales complètes sont préférables à celles qui ont été traitées, par exemple le pain complet est meilleur que le pain blanc. Ces procédés en effet enlèvent la cosse et le germe qui contiennent la plupart des huiles, des vitamines et des sels minéraux.

Son

Le son est l'enveloppe du grain et fournit les matières inassimilables du régime. Si vous souffrez de constipation, prenez du son régulièrement et pas uniquement lorsque vous êtes constipé. Buvez beaucoup en prenant votre son car il gonfle en assimilant les liquides et agit par sa masse propre.

Pain

Rappelons que le pain entier est préférable à tout autre.

Gâteaux et patisseries

Les gâteaux achetés en magasins contiennent énormément d'acides saturés et de sucres. Si vous cuisez vos gâteaux vousmêmes, utilisez de la farine complète et de la margarine polyinsaturée.

Pâtes et riz

Les pâtes préparées à partir de farines complètes et riz brun (sauvage) sont préférables.

IV. SUCRES

Le sucre et les sucreries doivent être évités car ils sont de peu de valeur nutritive.

V. FRUITS ET LEGUMES

Mangez beaucoup de fruits et légumes. Comme toute nourriture en général, le frais est bien meilleur que le surgelé. Les salades de légumes peuvent être assaisonnées d'huile insaturée et de vinaigre ou d'huile et de jus de citron.

> Docteur R.E. GONSETTE Médecin Directeur Centre National de la Sclérose en Plaques Melsbroek





NOUVELLES INTERNATIONALES -

Etant donné que le Congrès Mondial se tient du 3 au 7 septembre prochain nous ne pouvons donner les rapports des différentes commissions.

Quelques membres de la Ligue seront à Hambourg, et vous trouverez leurs conclusions dans le numéro du mois de décembre prochain.

J. Hustin

•

U.S.A.

10.000 nouveaux cas de sclérose en plaques ont été diagnostiqués en 1984 aux Etats-Unis. Ce chiffre a attiré l'attention de certains journalistes qui ont tenté de savoir si l'on pouvait faire une classification psychologique au travers d'une majorité de cas, afin de découvrir si la plupart des S.P. réagissent de la même façon à cette maladie.

Cette enquête a révélé que, sur le plan personnel, un grand nombre était soulagé de pouvoir donné un nom exact à leur maladie comme si, de la sorte, ils obtenaient une «nouvelle identité». D'autres étaient beaucoup plus déconcertés, certains étant véritablement furieux contre le destin («pourquoi moi ?»).

Beaucoup acceptaient la situation comme une chose inéluctable ou un mal incurable.

Quelques uns se sentaient encore suffisamment forts pour entreprendre une forme de combat : défendre la liberté du mouvement qui leur restait malgré l'évolution possible de la maladie.

Nancy Brooks, assistante en sociologie à l'Université de Wichita (USA) expliquait qu'en réalité toutes ces réactions sont bien plus complexes. Ses investigations montrent, face à cette situation nouvelle, un ajustement graduel en quatre phases :



1) dénégation : «cela ne peut pas m'arriver»

2) résistance: «ce n'est pas cela qui va m'abattre»

3) affirmation: «je pense que je dois y faire face»

4) intégration : «très bien, c'est définitivement bien cela et je devrai vivre avec la sclérose en plaques le mieux possible».

Cette synthèse de l'évolution progressive de la mentalité prend en compte toute la variété des questions et des réponses que se posent les SP. Toutefois cette évolution se fait sans tenir aucun compte d'un éventuel progrès de l'état de santé pour déterminer une attitude définitive.

Mais il existe aussi bien entendu, une dimension sociale à ce problème car le SP est confronté également à sa famille, à ses collègues de travail, à ses amis... Là aussi les réactions divergent : par exemple, un SP s'inscrit à la Ligue sous un faux nom de peur que si son employeur venait à lire un article où figure son véritable nom, celui-ci pourrait savoir la maladie dont il est atteint.

En contraste avec cette attitude, un autre SP était prêt à perdre ses anciens «soi-disants amis» en échange de nouveaux amis qui l'acceptaient tel qu'il était à présent ou serait dans le futur.

MS News - Printemps 85 traduction Eve Craenhals

NOUVELLES NATIONALES

Comme indiqué dans le dernier numéro, le deuxième envoi de 769.230 exemplaires (pour être précis) de la brochure «HISTOIRES VECUES par 145 personnalités belges» est parti le 19 août 1985.

Nous rappelons ici que les fonds seront destinés à la construction d'une maison d'accueil pour jeunes patients isolés.

Le premier envoi de 100.000,- ex. (et non 50.000,-) en langue néerlandaise sera posté fin de ce mois.

Déjà nous avons les premières réactions, parfois très émouvantes, des personnes qui viennent de recevoir le petit livre dans leur boîte. Espérons que les résultats seront tout aussi satisfaisants que pour le premier test du mois de février. Au nom du Conseil d'Administration de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques, la présidente, la Princesse Jean de Merode, remercie ici la Direction de la LOTERIE NATIONALE qui, une fois de plus, nous soutient financièrement par son subside annuel.

Elle exprime sa profonde gratitude auprès des membres.

Nous tenons à féliciter très chaleureusement Madame DALCQ, une des fondatrices de la Ligue, qui vient de fêter ses 90 ans. Nous lui souhaitons encore bien des années paisibles et heureuses.

J. Hustin

MALGRE L'INCONTINENCE.

s'adaptent parfaitement au corps, ne serrent pas et ne me mettent pas dans l'embarras par leur crissement. Ce qui est plus important, c'est que je ne doive pas retourner toutes les trois heures à la maison pour changer de lange, car avec AT-TENDS je peux le faire aisément dans les toilettes. Petit à petit, je me suis parfaitement habitué à utiliser ATTENDS. J'ai commencé à sentir quand il était temps de changer de slip. Je suis devenu de plus en plus indépendant à tel point que j'ai osé partir tout seul, pour la première fois de ma vie, pendant tout un week-end en voiture. Au cours de la quatrième semaine, à mon grand étonnement, j'ai remarqué une amélioration de mon état de santé. Les irritations de la peau ainsi que les infections disparaissaient, les douleurs aux reins et à la vessie avait cessé. Le test m'a totalement convaincu quant à l'efficacité d'ATTENDS.

Selon ce que je bois, j'ai besoin de 4 à 6 ATTENDS par jour. Le matin, je les mets dans un sac qui est attaché à ma chaise roulante. Je change d'ATTENDS toutes les quatre heures, en moyenne, dans les toilettes. Les trois slips que j'emporte chaque fois suffisent donc pour une

période de 8 à 12 heures.

Je mets les Attends utilisés dans un sac en plastique hermétique que je jette à la poubelle. D'habitude, durant la nuit, je n'ai besoin que d'un seul ATTENDS. Lorsque, la veille, j'ai bu plus que d'habitude, je mets un ATTENDS de plus durant la nuit. Cela ne prend pas plus d'une minute. Quand je pars pour une période plus longue, je multiplie simplement le nombre de jours par six et sais ainsi combien d'ATTENDS je dois emporter. Par sécurité, j'ai toujours une réserve d'ATTENDS d'un jour dans ma voiture.

Si je suis incontinent, il est cependant devenu impossible à mon entourage de le deviner. Personne ne voit que je porte des ATTENDS et l'odeur d'urine a complètement disparu. Mon état physique et psychologique s'est considérablement amélioré depuis que j'emploie régulièrement ATTENDS. Les irritations cutanées ont disparu et je n'ai presque plus d'infection, ce qui fait que je n'ai plus de coliques rénales ou vésicales. Petit à petit, la sensibilité dans la zone génitale et anale redevient normale. Dans le domaine psychique, ATTENDS m'a permis de découvrir un sentiment inconnu, pourtant bien légitime: celui de l'indépendance et de la confiance en moi.

C'est ainsi que depuis, j'habite seul car je ne suis plus dépendant d'autrui en ce qui concerne mes soins. J'ai même entamé des études. Quant aux filles, je les aborde sans appréhension, car l'angoisse qu'on sache que je suis incontinent a

définitivement disparu.

H. AUSTEL

Attends slips et couches jetables à haut pouvoir absorbant. Pour adultes et adolescents.

Couches jetables pour incontinence faible ou modérée

Slips jetables pour incontinence forte



L'extraordinaire pouvoir protecteur de la couche ATTENDS évite les fuites, permettant ainsi de maintenir vêtements et literie dans un état impeccable. La forme discrète et naturelle d'ATTENDS correspond à celle d'un sous-vêtement normal.

Grâce à son pouvoir d'absorption élevé et à son voile protecteur unique, ATTENDS maintient la peau plus sèche et évite les affections cutanées. NOUVEAU: Maintenant, avec adhésifs réajustables.

Finis les problèmes en cas de

adhésifs. Les slips non souil-

lés sont donc réutilisables.

mauvais placement des

Attends absorbe l'humidité; une vie normale recommence.

POUR TOUTE INFORMATION

Renseignez-vous auprès de votre médecin, votre pharmacien ou ban-

Appelez le service-conseil ATTENDS au 02/538.90.50.

Ecrivez-nous à l'adresse ci-dessous : ATTENDS Service d'information HOSPITHERA S.P.R.L. 70, rue E. Féron - 1060 BRUXELLES

ou complétez le coupon ci-dessous et renvoyez-le nous.

Le Fonds National de Reclassement Social des Handicapés rembourse un montant fixe aux personnes qui répondent aux conditions requises. Renseignez-vous auprès des instances compétentes.

			A II
/ 1L	-60	P 1 J.	ЛΙ
V / F		E D'	-

de votre service information ATTENDS HOSPITHERA S.P.R.L., rue E. Féron, 70, 1060 BRUXELLES.

Veuillez envoyer de plus amples informations et le colis d'essai indiqué

CODE POSTAL LOCALITE

1 colis d'essai ATTENDS couches jetables (20 pces - 390 F)

1 colis d'essai ATTENDS slips jetables (18 pces). Pour déterminer la taille adéquate, mesurez le tour de hanches et de ventre. La plus grande mesure détermine la taille requise.

Small - S Medium - M 70 - 110 cm Large - L 100 - 140 cm 50 - 80 cm 420 F 570 F

Mode de paiement souhaité:

chèque ci-inclus contre remboursement

réception facture

Frais d'expédition de 60 F non compris. Frais d'encaissement contre remboursement à ajouter. L'offre d'essai est limitée à 1 paquet par famille.

NAMUR

Yoga pour sclérose en plaques à Namur

Incrédule? Vous souriez? Et pourtant...
J'ai suivi les cours, je suis handicapée des membres inférieurs mais les cours sont bien adaptés à nos possibilités et donnés dans une ambiance amicale.

Des dames très gentillement viennent me prendre et me ramener à mon domicile. C'est avec plaisir que nous nous retrouvons chaque semaine et nous serons heureux de nous revoir tous et toutes en septembre.

Madame Demoulin

Les séances de yoga reprendront le vendredi 6 septembre 85 à 13h15 jusqu'à 15h, chez Madame GRAFE, 52, Avenue Vauban à 5000 NAMUR. Le prix de la séance est de 200 F. Nous demandons dorénavant aux personnes intéressées de payer le montant du mois au début de ce même mois, et cela dans le but de faciliter les choses.

Nous aimerions que toutes les personnes intéressées nous le fasse savoir assez tôt de manière à pouvoir organiser au mieux ces rencontres (permanences sociales les lundi matin et jeudi après-midi au 22. avenue Reine Astrid à NAMUR; 081/22.91.75).

Merci à tous.

Nous espérons vous retrouver tous bien nombreux en septembre.

Pour le comité : M-J. Bolly, assistante sociale

IN MEMORIAM

Le comité de Namur a le regret de vous annoncer le décès accidentel du Docteur Jean-Marie DE NORRE survenu à Bastogne le 21 juillet 1985. De nombreux malades SP ont consulté et ont été soignés par le Docteur DE NORRE, neurologue à la Clinique St Camille à Namur. Parfois un peu brutalement, il ne leur cachait pas les limites de la médecine dans le traitement de la sclérose en plaques. Il faisait cependant tout son possible pour soulager et aider les S.P. Il faisait confiance à la Ligue, en son rôle de guidance, son rôle social car pour lui, un «mieux-être» psychologique et social contribuait à l'amélioration de l'état du malade. Ceux qui ont connu le Docteur DE NORRE ont pu apprécier ses qualités humaines, son dévouement, sa franchise, sa jovialité, son bonheur de vivre. Plusieurs malades nous ont confié qu'il les considérait en «ami» et non en «patient».

Nous n'oublierons pas l'intérêt et le dévouement que le Docteur DE NORRE apportait à la Ligue et nous présentons nos condoléances très émues et très sincères à Madame DE NORRE et à leurs trois enfants.

Mme R. Dandoy



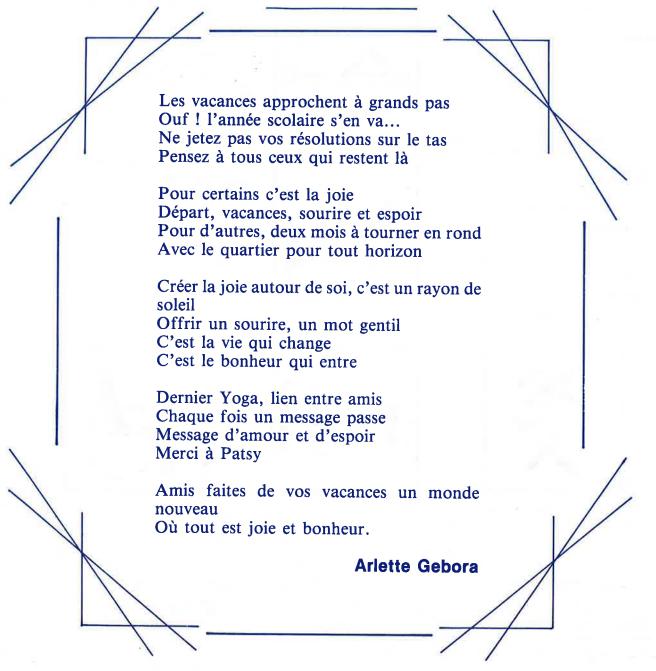
le système H.L.A. Ainsi dans la famille n° 2, une patiente jeune et apparemment indemne a le même haplotype que sa mère et sa tante qui toutes les deux sont malades. A l'inverse dans la famille n° 9 une atteinte sur 3 générations fait supposer la rencontre de l'agent responsable avec un terrain immunogénétique transmis.

Cette famille est intéressante à un double titre, il y a des sujets sains porteurs de cette particularité haplotypique mais en plus il y un autre marqueur, un diabète insulino-dépendant transmis. Cela ne semble pas une circonstance fortuite. Il est trouvé en effet et les déterminants de susceptibilité à la S.E.P. B7 DR2 et ceux du diabète CM3 B15. Le diabète s'extériorise malgré la présence en double du facteur DR2 qui habituellement l'empêche de se manifester. Ainsi il paraît y avoir un terrain immunogénétique spécifique conditionné par l'héritage paren-

tal qui confère à chacun sa propre identité immunologique.

Nous pensons donc que l'étude des groupes H.L.A. est utile pour donner un conseil génétique dans les familles à risque où les cas de S.E.P. sont rencontrés avec une anormale fréquence. Mais ce conseil doit être prudent et tenir compte de tous les éléments qui semblent conditionner la survenue de la maladie. C'est à ce titre que l'on est en droit aussi de renforcer dans ces familles, les défenses de l'organisme contre les agents infectieux et dépister les états morbides latents.

Pr. Agr J.C. TURPIN, Dr D. DUBOIS Service de Neurologie Hôpital Robert DEBRE C.H.U. de REIMS Rue Alexis Carrel 51100 REIMS



Pour faciliter la vie quotidienne du handicapé :

LE CEPIATH

Né le 31 mai 1985, le CEPIATH sera opérationnel le 1er juillet 1985.

CEPIATH? Centre d'étude, de promotion et d'information des aides techniques aux handicapés. Ce Centre est mis en service suite à la convention signée entre le Ministère des Affaires sociales de la Communauté française et la Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone.

Pour quoi faire? Pour mettre en œuvre tous les moyens susceptibles d'apporter une aide technique aux personnes souffrant d'un handicap sensoriel, physique ou mental.

Ce Centre veut aider les personnes handicapées et âgées, blen sûr, mais aussi leur famille, leurs amis et, c'est important, les professionnels de la santé, les architectes, les chercheurs, les industriels. Bref, toutes les personnes ou organismes confrontés aux problèmes posés par les handicaps sensoriels, physiques ou mentaux pourront trouver au CEPIATH des informations, des conseils ou des idées en matière d'aides techniques.

Informer pour agir

Pour faciliter la vie des handicapés, pour adapter l'environnement à leurs besoins, il existe des solutions très concrètes. Le CEPIATH veut les faire connaître. Pour cela le Centre sera en relation avec les inventeurs, les fabricants - belges et étrangers - et les importateurs.

Quatres axes guideront son action:

- encourager et coordonner la recherche.
- susciter la fabrication d'aides techniques intéressantes.
- faire connaître les besoins.
- intervenir auprès des autorités publiques et des services spécialisés en vue d'obtenir les meilleures conditions d'achat ou de vente ainsi que de remboursement des fournitures.

Son programme est ambitieux:

- 1. Etudier le marché actuel des aides techniques et ses possibilités d'extension.
- Etudier tant les besoins des personnes handicapées que les réponses que les aides techniques peuvent apporter.
- Compléter, actualiser et élargir les données existantes et constituer des fichiers d'après la structure internationale d'échanges prévus dans le cadre européen «Handyaid».

CEPIATH

Croix Rouge de Belgique Chaussée de Vleurgat, 98 1050 Bruxelles

Tél.: 02/647.10.10 ext.:316

ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT

«LE VOLONTARIAT... OUI... MAIS COMMENT?»

Vous voulez exploiter le capital de compétences et d'aptitudes qui est en vous. Vous souhaitez vous engager dans une action utile à autrul. Vous désirez vous lancer dans une action volontaire. Mais vous vous posez différentes questions:

A quoi suls-je exactement engagée? Quels sont mes devoirs en tant que volontaire?

-Mais aussi, quels sont mes droits? Faut-il accepter toute activité que l'on me propose?

-Quelle est la fonction qui me convient le mieux?

Pour vous aider à ne pas vous engager à l'aveuglette, nous organisons une courte session de sensibilisation et de réflexion destinée aux candidats volontaires et aux volontaires ayant moins de 6 mois d'activité.

Cette session de deux jours aura lieu les lundis 6 et 10 octobre 1985 de 9h30 à 16h15 dans les locaux de l'A.V. rue J. Stallaert, 1 à 1060 Bruxelles.

Participation aux frais : 750,- F. Prière de s'inscrire avant le 20 septembre 1985.

Nous vous rappelons que l'Association pour le Volontariat est à votre disposition pour vous donner toutes informations sur les possibilités d'action volontaire. Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 347.31.91, le matin.

Anne de Crombrugghe

Secrétaire Générale

Tout savoir sur les possibilités d'hébergement des personnes âgées en Wallonie.

L'hébergement des personnes âgées dans des établissements appropriés pose très souvent un problème à ceux qui sont directement concernés.

Choisir une maison de repos n'est pas chose facile. Toute démarche, en ce sens, est conditionnée par divers facteurs. Parmi ceux-ci s'inscrivent en premier lieu l'état de santé de la personne, ses goûts, son caractère, les moyens financiers dont elle dispose.

Faire le choix qui s'impose, selon les circonstances, nécessite donc une information préalable aussi précise que possible.

C'est la raison pour laquelle plusieurs personnes ont décidé, dans le courant de l'année 1980, de créer l'association Infor-Homes Wallonie, qui a vu le jour en janvier 1981.

La mission de cette A.S.B.L. consiste à fournir aux futurs résidents des maisons de repos, à leur famille et à des responsables de placement, toutes les informations indispensables à une intégration harmonieuse. En toute neutralité et objectivité, par comparaison aussi, Infor-Homes Wallonie procure aux personnes intéressées les informations nécessaires à la fixation de leur choix.

L'EXEMPLE DE BRUXELLES

Dans ses démarches en vue de la création de l'A.S.B.L. Infor-Homes Wallonie, Monsieur Jean-Paul Allardin, qui en est le Président fondateur, s'est inspiré des résultats positifs et encourageants enregistrés depuis des années déjà par Infor-Homes Bruxelles, bien connue du Public.

Ce service qui fonctionne depuis plus de 15 ans à Bruxelles, a servi de modèle à Infor-Homes Wallonie dont l'originalité tient surtout à sa composition : des personnes morales et physiques regroupées sous la forme d'une A.S.B.L. toutes, marquent une préoccupation particulière pour les personnes âgées.

Infor-Homes Wallonie regroupe en son sein des représentants de :

- La Confédération des Pensionnés Socialistes
- La Croix-Rouge de Belgique
- La Fédération Francophone des Pensionnés et Veuves Mutualistes Socialistes
- La Fédération Indépendante des Seniors
- La Ligue Libérale des Pensionnés
- L'Union Chrétienne des Pensionnés
- L'Union des Villes et des Communes
- L'Union Nationale Neutre du 3º âge
- · Vie féminine.

Son pluralisme est évident.

Il y a aussi des responsables de maisons de repos et de fédérations professionnelles regroupant ces établissements.

Infor-Homes Wallonie poursuit deux buts précis :

L'INFORMATION DU PUBLIC

Sa 1ère mission consiste à informer le public sur les possibilités et conditions d'hébergement dans les différents établissements réservés aux personnes de 60 ans au moins. Cette information touche aux particularités des maisons de repos, maisons de soins, maisons de retraite ou homes pour personnes âgées, sans distinction de dénomination.

LA PROMOTION DU BIEN-ÊTRE DES PENSIONNAIRES

Infor-Homes Wallonie entend promouvoir ce bien-être au travers d'une multitude d'initiatives utiles et concrètes. Son champ d'investigation est donc illimité.

SES MOYENS D'ACTION

Plusieurs moyens permettent à cette association de concrétiser sa mission.

A la faveur de visites régulières dans chacun des établissements concernés, Infor-Homes Wallonie dresse une nomenclature des caractéristiques de chacun de ceux-ci et la liste des commodités offertes aux pensionnaires.

Elle retient de la sorte des critères matériels et administratifs. Mais elle tient également compte de différentes notions telles que le respect des personnes, des contacts entre pensionnaires, l'ambiance, l'humanisation et la personnalisation de l'hébergement, l'animation et les ouvertures vers l'extérieur.

La constitution de réseaux et l'élaboration de fichiers faciles à consulter et constamment remis à jour appartiennent également à ses moyens d'action.

LES PERMANENCES

A ce jour, Infor-Homes Wallonie a ouvert 5 permanences sur les 8 programmées. Elles sont situées à Ottignies, Charleroi, Liège, Namur et Verviers. Une permanence sera ouverte à Tournai dans le courant de l'année 85 ou 86. Il pourrait en être de même dans la Province de Luxembourg. Lorsque la permanence de Mons aura été ouverte on pourra considérer que l'association a atteint son objectif.

UN APPEL AU VOLONTARIAT

On dénombre actuellement plus de 600 maisons de repos réparties sur tout le territoire de la Wallonie. Elles représentent environ 24.000 lits. Pour visiter de façon régulière tous ces établissements, Infor-Homes Wallonie fait appel à des volontaires. Les personnes intéressées peuvent s'adresser soit au siège administratif de l'association, soit aux différentes permanences. Une formation spécifique leur sera assurée.



PERMANENCES REGIONALES

LIEGE, HUY, WAREMME

Rue Darchis, 6 - 4000 LIEGE local de la Croix-Rouge 041/23.59.14

mercredi et vendredi de 14h à 16 heures

Responsable: Melle Gillard

Rue Lonhienne, 12/041 - 4000 LIEGE

NAMUR

Rue Rogier, 28 - 5000 NAMUR local de la Croix-Rouge 081/22.28.82 mardi de 10h à 12 heures

mercredi de 17h à 19h

Responsable: Melle Quievrin Rue Ciparisse, 11 - 5000 NAMUR

BRABANT WALLON

Rue de la Station, 9 - 1340 OTTIGNIES local de la Croix-Rouge 010/41.07.41

lundi de 16h45 à 19 heures jeudi de 9h30 à 12 heures

Les appels téléphoniques pour prendre rendezvous sont uniquement pendant les heures de permanence.

Responsable: Mme Y. Meinguet

Avenue des Bouleaux, 27 - 1340 OTTIGNIES

CHARLEROI

Avenue de Waterloo, 23 - 6000 CHARLEROI (4º étage) 071/31.96.10

mardi et vendredi de 9h30 à 12 heures

Responsable: Mme Havenne

Rue Trieu Linglot, 16 - 6531 BIESME-THUIN

VERVIERS

Rue Peltzer de Clermont, 52 - 4800 VERVIERS 087/31.31.21.

jeudi de 14h à 16 heures Responsable : Mr Fonsny

Rue du Bosquet, 22 - 4800 VERVIERS

TOURNAL

local de la Croix-Rouge Rue du Pont, 4 - 7500 TOURNAI **Responsble :** Mr. A. Carlier

Rue de Tournai, 30 - 7670 QUEVAUCAMPS

SECRETARIAT

Rue de Livourne 25 - 1050 Bruxelles 02/538.10.48.

Ouverture : pendant les heures de bureaux.